

REÇU le 12 AVR. 2023



Numéro de facture
681230716234

Référence client
0060653917

Facture du
23.03.2023

• Nom du client : SA HECTARE

• Adresse desservie : DRAILLE DU BOIS DE BOULOGNE
ST MARTIN DE CRAU

LE
PAR
DE
681230716234 681

→ Message

MONSIEUR SA HECTARE
EXPOBAT VILLAGE
PLAN DE CAMPAGNE
13480 CABRIES

→ Contacts

- @ Gérer votre compte sur internet
www.accm-eau.fr
- ☎ Service Clients
04 90 99 52 14 (prix d'un appel local)
Du Lundi au Vendredi de 8h à 19h
- 🔧 Dépannage 24h/24
04 90 99 50 89
- ✉ ACCM TSA 32608
92894 NANTERRE CEDEX 09
- 🏠 Accueil
8 RUE AIMÉ ET EUGENIE COTTON 13200
ARLES
Du lundi au vendredi de 8h à 19h

Votre facture d'accès au service du 23 mars 2023

Montant à payer au plus tard le 07 avril 2023 : 27,87 €

	ETTC
Distribution de l'eau potable	27,87
COMM. AGGLO. ARLES CRAU CAMARGUE MONTAGNETTE	
Collecte et traitement des eaux usées	0,00
COMM. AGGLO. ARLES CRAU CAMARGUE MONTAGNETTE	
Total facture	27,87
Net à payer	27,87

détail au verso

IBAN : [JOINDRE UN RIB]
ICS : FR84ZZZ8088A4
RUM : TIP602609260000000000681230716234

Date et Lieu

Signature

MONSIEUR SA HECTARE
EXPOBAT VILLAGE
PLAN DE CAMPAGNE
13480 CABRIES

Montant : 27,87 €
Créancier : ACCM EAU
Centre N° 08
Référence client : 0060653917
Facture : 681230716234

TIP SÉPA

CENTRE DE TRAITEMENT TIP
TSA 53978

92894 NANTERRE CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ACCM EAU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ACCM EAU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

098100000011 SA HECTARE

602609000467 42260000000000681230716234635108

2787

n

Votre facture en détail

Abonnement

Frais

HT exonéré de TVA : 0,00 €	TVA 5,50 % : 0,45 €
HT soumis à TVA : 25,68 €	TVA 10,00 % : 1,74 €
	TVA sur les débits : 2,19 €

Total facture TTC : 27,87 €

➔ **Message**

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements
Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que ACCM.

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

**Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.accm-eau.fr**

Vos données personnelles sont traitées par ACCM EAU pour l'émission de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email à l'adresse dpd@sauc.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.accm-eau.fr – Rubrique Données Personnelles). Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.



EPE5430026681230716234000027870N

[illegible]

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dated et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les modalités. renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées, joignez à votre TIP date et signe un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

Établissez votre chèque à l'ordre de ACCM EAU, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

Le mode de paiement est le plus souple : vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux : vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en votre faveur : calculé sur la base de votre consommation réelle.

² Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.adcm-gau.fr

¹ $\forall x \in \mathbb{R}$, $\exists y \in \mathbb{R}$ tel que $x + y = 0$ (c'est la valeur d'une fonction qui s'annule en x). $\exists y \in \mathbb{R}$ tel que $\forall x \in \mathbb{R}$, $x + y = 0$ (il existe un réel qui s'annule sur $\mathbb{R}$).